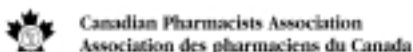


Nouvelles

L'EFFICACITÉ CONTINUELLEMENT RENOUVELÉE POUR LE RÉSEAU D'APPROVISIONNEMENT DES PHARMACIES.



FCPMC · FPACC



BALAYAGE DU PREMIER COUP!

À voir un commis agiter un article au-dessus du lecteur optique, on croirait qu'il a le diable aux trousses. Cette expérience frustrante est un exemple classique d'activités sans valeur ajoutée, pour l'élimination desquelles les directives ECRx ont été conçues. Selon Frank Kwiecien, Directeur principal de pharmacie chez Loblaw Co. East Ltd. et vice-président de la CACDS, s'il est vrai que le progrès dans le codage à barres a atteint des sommets inégalés, le véritable avantage se traduit surtout par des clients plus satisfaits.

La phase 2 des directives concernant le codage à barres ECRx entre en vigueur ce mois-ci. Une fois la mise en application généralisée, ces tentatives de balayage optique à répétition, des plus exaspérantes et fastidieuses, et l'inévitable entrée manuelle des données qui s'ensuivait, ne seront plus que choses du passé.

Décembre 1999 : Tous les articles fabriqués après cette date comprendront un CUP balayable et vérifié. Certaines exemptions concernant les petits emballages seront accordées par des agences de vérification indépendantes.

Comme le déclarait Bryan McKenna de Bristol-MyersSquibb, les articles, caisses, rangs et palettes sont maintenant unis pour le meilleur et non pour le pire à l'électronique. Il s'agit d'une réduction radicale des coûts, grâce à la vitesse et à l'exactitude qui se propagent partout et non seulement au point de vente.

VOYONS, COMMENT POSER UN CODE À BARRES LÀ-DESSUS?

Si l'espace est l'ultime frontière, alors les défis des petits espaces proviennent d'un autre système solaire. Les cosmétiques, les produits de prescriptions et même certains PGP arborent un espace on ne peut plus restreint. Il existe pourtant des solutions provisoires et à long terme. Les percées dans la symbologie linéaire sur espace restreint connaissent de grands succès, tant au chapitre de la validation qu'à celui de la disposition d'information commerciale additionnelle. Ces solutions se grefferont à une symbologie composite mondiale, mais nous n'en sommes pas encore là.

Entre-temps, si votre produit est trop petit pour un CUP standard, vous pouvez obtenir un certificat d'exemption qui vous permet de vous conformer aux directives ECRx.

TROP PETIT, C'EST QUOI AU JUSTE?

Vous n'êtes pas sûr si votre produit peut bénéficier de l'exemption? Vous pouvez faire appel à des agences de vérification indépendantes. Comme on pourrait facilement s'y perdre, ces agences sont équipées pour concilier la copie, l'étiquetage et le graphisme réglementés par le gouvernement avec une symbologie CUP conforme. Un répertoire d'agences de vérification indépendantes, ainsi que les directives concernant l'exemption des petits emballages sont publiés sur le site Web du Conseil canadien du commerce électronique : www.eccc.org, ou appelez Stefan Mischenko au CCCE, (416) 510-8039 poste 2274, et découvrez si vous êtes trop grand pour être petit.

À SUIVRE : Phase 3, Décembre 2000 : des codes CC-14 balayables imprimés sur tous les éléments d'expédition et des codes SSCC-18 imprimés sur toutes les palettes et caisses variables, avec certificats de vérification.

AU TOUR DE L'EDI, MAINTENANT

Maintenant que nous avons un code à barres de qualité et doté d'un certificat de vérification, il est temps de mettre ce CUP à l'oeuvre dans au moins deux groupes de transactions EDI. Conformément aux directives ECRx, la plupart d'entre vous transigent leurs factures (810s) et bons de commande (850s) selon la norme VICS4010 avec au moins un partenaire commercial. Des plans de mise en place devraient être déjà en route. Selon un récent sondage du CCCE sur les deux groupes mentionnés, les résultats généraux indiquent un taux d'utilisation entre 50 % et 95 % en fonction de la valeur en dollars chez les détaillants principaux. Nigel Wood du CCCE pense que les organisations ne seront pas toutes conformes à la date de mise en vigueur de décembre 1999, mais qu'il existe une véritable tendance à la généralisation au sein de l'industrie.

Selon Malcolm Seath de Whitehall-Robins Inc, beaucoup pensent que l'ECRx est une initiative pour grandes entreprises, mais il existe toutes sortes de moyens et de soutiens à la portée des propriétaires de petites entreprises. On peut se procurer une liste de firmes indépendantes offrant des solutions pour entreprises de toute taille à partir du site Web du CCCE, www.eccc.org.

À SUIVRE: Phase 2, Mai 2000, Synchronisation des données de référence et réapprovisionnement efficace.

SUBSTANCES RÉGLEMENTÉE ET L'EDI

Il existe un secteur que le comité directeur ECRx doit aborder et que l'ECR de la distribution alimentaire n'a pas traité. Il s'agit du commerce électronique pour substances contrôlées. Réglementées par la DGPS et la GRC, ces substances exigent des filières de vérification et un processus de surveillance pour prévenir un détournement illicite. Les enjeux légaux et de sécurité jalonnent toutes les étapes du réseau d'approvisionnement, notamment les commandes, les rendus, le transfert et la destruction. L'ECRx a formé un comité spécial pour collaborer avec le Programme des produits thérapeutiques à l'élaboration d'un guide structurel. Ce guide qui verra le jour au cours du premier trimestre de l'an 2000 comprendra également des recommandations.

INVENDABLES ET MARCHANDISES RENDUES

En six mois à peine, le sous-comité ECRx des invendables et des rendus a développé un programme énergique sous la direction des coprésidentes, Allison Anisef de Medis Health & Pharmaceutical Services Ltd. et Judy Porter de Warner Lambert Canada. « Nous avons commencé par former un groupe travail dans le but de développer des ordigrammes de logistique d'inversion pour invendables et rendus, » a déclaré Judy Porter. Présentés lors de la réunion de novembre, cinq ordigrammes détaillés exposent les processus respectifs des détaillants, des grossistes, des fabricants et des fournisseurs de service indépendants. Le cinquième ordigramme passe en revue les activités des représentants associées aux rendus et aux invendables. Selon Judy, ce travail de configuration permettra de mettre les secteurs superflus en relief et a d'ailleurs servi à dépister les priorités du sous-comité dans le travail qui reste à faire. Comme nous le dit si bien Judy « ce sujet suscite un énorme intérêt et notre groupe s'est totalement engagé à obtenir des progrès tangibles ».

Doug Thorsley de Wal-Mart, qui faisait partie du groupe de travail, pense que l'objectif final consiste à réduire d'abord et avant tout l'incidence des marchandises rendues. Par ailleurs, un échantillonnage officieux de PDG fabricants estime qu'un représentant passe au moins 30 % du temps de ses visites à la 'morgue' en compagnie des invendables et rendus. Toujours selon Doug, il va de soi que tout le monde aimerait voir ce temps consacré à des activités plus productives.

PARTICIPEZ À NOTRE SONDAGE DE JANVIER 2000

Une des prochaines étapes du plan d'action contre les rendus se traduira par un sondage en janvier 2000 visant à recueillir les expériences en cours et les dépenses associées aux rendus et aux invendables.

Les services de KPMG ont été retenus pour garantir la confidentialité des résultats. Un rapport général publiera les résultats globaux au printemps 2000. En parallèle, l'évaluation d'autres industries et d'autres pays ainsi que d'études de cas permettront au sous-comité de formuler ses recommandations sans avoir à réinventer la roue.

Assurez-vous que votre entreprise participe au sondage prévu pour janvier 2000.

Association canadienne des chaînes de pharmacies (CACDS)

Monika Simon
416-226-9100

Association canadienne des cosmétiques, produits de toilette et parfums (CCTFA)

Charles Low
905-890-5161
www.cctfa.ca

L'Association canadienne des fabricants de produits pharmaceutiques (CDMA-ACFPP)

Julie Tam
416-223-2333

Association des pharmaciens du Canada (CPhA)

Noëlle-Dominique Willems
1-800-917-9489
www.cdnpharm.ca

Association des grossistes en médicaments du Canada (CWDA)

Christina Bisanz
416-222-3922
www.cwda.com

Conseil canadien du commerce électronique (ECCC-CCCE)

Art Smith
416-510-8039
www.eccc.org

Fabricants de produits alimentaires et de consommation du Canada (FCPMC-FPACC)

Elaine Smith
416-510-8024
www.fcPMC.com

Association canadienne de l'industrie des médicaments en vente libre (NDMAC)

Robert White
613-723-0777
www.ndmac.ca

Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx&D)

Murray Elston
613-727-1380
www.canadapharma.org

FRANC SUCCÈS DES EXPÉRIENCES PRATIQUES

Le comité directeur ECRx a organisé deux séminaires à Toronto et à Montréal en vue de communiquer les directives et de faire le bilan sur le progrès accompli. Malcolm Seath de Whitehall-Robins Inc. et Marc Dufresne de Médis Services Pharmaceutiques et de Santé inc. ont agi à titre de modérateurs. Quant à Gerry McDole de AstraZeneca, Jack Kay de Apotex Inc., Doug Thorsley de Wal-Mart Canada, Frank Ferlaino de Cosmair et Francois Coutu de Jean Coutu, ils ont illustré la mise en oeuvre de l'ECRx et la réussite d'intégration par des études de cas provenant de leurs propres entreprises. Des séances de suivi ont offert un milieu interactif pour révéler les tenants et aboutissants du codage à barres et de l'EDI. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé et aidé à organiser ces événements.

ECCnet

Tout comme la masse critique, les économies s'intègrent dans la mise en oeuvre de l'EDI. La vitesse et l'exactitude sont les pierres angulaires de l'EDI, tandis que l'intégrité des données sont fondamentales au commerce électronique. L'ECCnet a été conçu comme catalogue en direct de l'industrie pour garantir l'intégrité des données électroniques en offrant un seul catalogue standardisé de produits et tout autre renseignement sur le commerce électronique. Le Comité du catalogue de produits ECRx collabore avec le CCCE à la Phase 2 de l'ECCnet. Les fabricants n'auront plus besoin d'alimenter un grand nombre de sources à des coûts élevés, mais plutôt un seul catalogue standard accessible à tous les partenaires commerciaux. Susie Groombridge du CCCE au (416) 510-8039 se fera un plaisir de vous présenter l'ECCnet et les avantages que vous pourrez en tirer pour votre commerce électronique.